## VENTES A L'ENCAN.

# J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**COTTAGE RESIDENCE**

**Dans le Troisième District**

**No 1611 Champs Elysées,**

entre les rues Claiborne et Derbigny,

**L'ENCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, A MIDI,**

à la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en ordre daté le 27 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, et pour la paroisse d'Orléans je procéderai à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par De Armas daté 23 mai 1873. Lesdits lots touchent l'un et l'autre et mesurent chacun en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, au gré de l'option de l'acquéreur, en prenant garantie par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, portant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de stipulations usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert des polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu fédéral seront fournis par les E. U. en vente. l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé devant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,
Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

22 mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

**No 377 RUE AUDUBON**

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

## A L'ENCAN,

**Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,**

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elizah Harvey Wheeler.

No 194—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Foster, Juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, ledit ordre en date le 12 mars 1900 et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, Rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Annunciation (maintenant Chestnut), Wall, Walnut et Esther. Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont designés par les numéros sept et huit, et sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en boiz à deux étages, contenant vaste salle de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambres de bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur au dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente par devant Maurice Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

11 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE D'EXECUTEURS.

## Propriété du Troisième District.

## RESIDENCE A DEUX ETAGES

## No 702 rue Désiré.

COIN ROYALE.

## A L'ENCAN,

**MARDI, 3 AVRIL 1900,**

**A MIDI,**

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

**NO 840 rue Commune.**

SUCCESSION DE VEUVE B. F. JONES.

No 61,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. John H. St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, le MARDI, 3 avril 1900, à midi, la propriétés ci après décrites:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies etc, située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173 borné par les rues Désiré Royale (autrefois Casacalv.), Forstall Dauphine et mesurant 49' 8" 6''' de large à une Désiré par 120' de profondeur et 49' de large à la rue Royale.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, lesquels au payement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, le pacte de non-aliénation, le transfert de la police d'assurance, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Dorlocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera aussi pour tous les timbres du Revenu de l'Intérieur.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Encanteur,
827 rue Gravier.

3 mars—3 4 5 6 11 12 18 19 25 26—1 av 2 3

## VENTES A L'ENCAN.

# Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Bonnes Propriétés Payantes.

Cottage double 3212-14 Sud Remparts.

Cottage double 1820-22 rue Toledano.

SUCCESSION DE LOUIS BABST.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1900, pour le compte de la succession de Louis Babst, (dossier No 61,375), il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, droits, voies etc., à cela appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Dryades, et Harmony et la ligne de division du faubourg de Plaisance, (maintenant rue Toledano), d'après le plan par H. Mouhlsausen, daté le 11 février 1847, et le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis maintenant S. Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un bon et payable cottage double comnu comme les Nos 3212 et 3214 rue Sud Remparts et contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne etc; bonne entrée pour wagon sur un côté; la propriété toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Toledano et l'avenue de la Louisiane, étant la moitié la plus près de la rue Baronne du lot désigné comme le No 2 sur un devis annexé à un acte par devant A. Doriocourt notaire le 28 mars 1856, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur, plus ou moins. Les améliorations comprennent un bon cottage double, connu comme les Nos 1820 et 1822 rue Toledano, agréablement subdivisé, bons locataires et rapportant $22 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, garantie par billets à un et deux ans, avec lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat de 1900; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes, incluant les droits du Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant John Bussich, jr. notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

18 mars—19 25—avril 1 8 15 à date

# M. C. Smith,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John H. McFadden—No 61,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—Par M. C. Smith, encanteur, LUNDI, le 9 avril 1900, à midi, au No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E daté le 28 février 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir: Certains morceaux de terre dans la paroisse Tangipahoa et désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans la section 25, T 4 S., de R. 6 E. dans le district de terre de Greensburg et contenant 459.21 acres. Conditions: Comptant et l'acquéreur devant payer toutes les dépenses encourues par l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq. notaire.

8 mars—8 15 22 29—avril 4 9

## AVIS AUX CREANCIERS.

**Barba & Gomes versus leurs créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,584—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Landrodie, syndic de l'insolvabilité de Barba & Gomes, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 mars—22 26 31

**Charter Oak Stove and Range Co. et als versus Henry Rice & Son et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés, pour le mois de février 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le receveur.

15 mars—15 19 24

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Mme Caroline Vix, Vve de Angelo Cotorlo vs Henry Adams et als et un certain lot de terre.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 40,426 En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 5 avril 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, premier district, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 110 borné par l'avenue Henry Clay, les rues Clara et Magnolia et la ligne de Bloomingdale, le dit lot de terre est désigné par le No 11 et mesurant 35 pieds sur la rue Clara par une profondeur de 150 pieds et 7 pouces. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

5 mars—5 11 17 23 29 — avril 5

James A. Gaudet vs M. et Mme Wm B. Daniels, in solido

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—Nos 21,585 et 21,586—En vertu de deux writs de fieri facia à moi adressés, par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Berlin entre les rues Magazine et Constance dans le Sixième District de cette ville, le VENDREDI, 23 mars 1900 à 11 heures A. M., précises de la propriété ci-après décrite à savoir: Vaches, Taureaux, Veaux, Chevaux, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

A. F. CHEVALLEY,
Constable 4me cour de cité, 320 Carondelet.

Andrew H. Nelson, avocat pour le plaignant.

14 mars—14 19 23

John Estopinal vs Théodore Owin.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,885—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant la Maison de Cour, No 320 rue Carondelet, coin Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à 2 heures P. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Théo. Owin dans la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Douzième District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Dauphine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité, 320 Carondelet.

L. F. Bouchereau, avocat pour le plaignant.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 5

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

Connue comme le cottage double Nos 2247 et 2249 rue St Claude, entre les rues Marigny et Mandeville.

Lawson F. Garic vs Mme P. Monk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,606—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 mars 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

I—Le terme non expiré du bail du rez-de-chaussée des lieux No 318 rue Royale—le loyer étant de $30 par mois, payable tous les mois, et le bail expirant le 30 septembre 1900, et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

II—Le droit d'occupation du rez-de-chaussée desdits lieux Nos 318 rue Royale, de la vente au 30 septembre 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour le plaignant.

15 mars—15 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de grandes propriétés de valeur, améliorées du Premier District,

Sur la rue Girod, entre les rues Front et Fulton (la rue à l'arrière étant Notre Dame), et sur les rues Front et Fulton, formant les encoignures de chacune des dites rues avec la rue Girod, et ayant une façade entière sur la rue Girod, (la rue à l'arrière étant Lafayette.)

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs Frank L. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,426—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Fulton, Front et Notre-Dame, désigné par le No 2 et mesurant vingt-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Girod, vingt-quatre pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-et-onze pieds et deux lignes sur la ligne de division du lot No 1 et soixante-et-onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3.

Deuxièmement — Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Girod, Front et Lafayette, désigné par le No 15 et mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, cent vingt pieds, un pouce et deux lignes à la rue Girod, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 14.

Troisièmement—Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Girod et Lafayette, désignés par les Nos 13 et 14, et mesurant comme suit: Le lot No 13 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lines à la rue Front, sur cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, et cent dix neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 14. Le lot No 14 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds neuf pouces et dix lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 13 et cent dix neuf pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 15.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente Importante et Attrayante par le Sherif

Du Contenu et Installations des Salons d'un Club Social Magnifiquement Meublé et Choisi,

## Connu comme le New Orleans Press Club.

**Au No 320 rue St-Charles.**

Consistant en Superbes Meubles de Salon, Lounges, Chaises Confortables, Six Ameublements complets de Chambres à Coucher, Literie, Menuiseries de Manteaux de Cheminées, Candélabres, Pendules, Ornements, Statuettes, Gravures, Peintures, Buvette et Installations de Buvettes Complètes, Tapis, Rideaux, Tables de Cartes et de Poker; aussi un Magnifique Piano, Coffrefort, Table de Pool, Installations, Réfrigérateur, etc., Verrerie, Faïence, et nombre d'autres Articles.

John McCloskey vs New Orleans Press Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,207—En vertu d'un ordre de vente, daté le 13 mars 1900 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 26 mars 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les meubles et propriétés mobilières contenus dans les **trois étages supérieurs du locat**

**No 320 rue St Charles,**

d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. McCloskey et P. S. Benedict, avocats pour le plaignant.

14 mars—14 20 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Propriété Extensive et de Valeur du Premier District,

Formant l'encoignure des rues Gravier et Clark, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Génois et Commune.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gravier, Clark, Génois et Commune ou avenue Tulane. Lesdits lots sont désignés comme lots Nos 1 2 3 4 et 5 d'après un plan de L. Reitzenstein, daté le 30 juin 1869, un devis duquel est annexé à un acte passé devant M. Gernon, notaire, le 26 mai 1893. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt-huit pieds un pouce sept lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No 1 formant le coin des rues Gravier et Clark, étant une partie de la même propriété achetée par Edward Adler de Thomy Lafon, par acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, daté le 15 juillet 1893, enregistré dans le bureau des Transferts, livre 148, folio 506.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente Importante par le Shérif Civil du Contenu, etc., du local No 912 rue Canal

Consistant en un lot immense et bien assorti de papeterie, bric-à-brac, gravures, aquarelles, articles de fantaisie, matériaux d'artistes, jeux, peintures, livres, etc., etc. Ainsi que les installations, vitrines, comptoirs, meubles, etc., et autres articles dans cette ligne d'affaire, trop nombreuses à détailler, étant le contenu en entier et installations, etc., d'un magasin de papeterie, en gros et en détail, des mieux connus et des plus beaux en cette ville,

**912 RUE DU CANAL,**

**CONNU COMME NEEBOLDS.**

Ainsi qu'un bail de valeur et droit d'occupation, etc., dans l'affaire de

Mme A. de Grilleau et als vs Mme Lisette Boehm, femme de W. E. Seebold.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 61,609 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits le LUNDI, 2 avril 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I—Toutes les propriétés mobilières et effets dans le local No 912 rue Canal, occupé comme magasin de papeterie, d'après l'inventaire enregistré

II—Le certain contrat de bail, daté le 19 avril 1897 et ce certain contrat de renouvellement, extension, et continuation de cela, daté le 7 septembre 1899, enregistré dans le pièces numérotés et intitulé comme ci-dessus, sous lequel la défenderesse dans ledit procès a le droit de louer, tenir et se servir des lieux (connus comme le No 912 rue Canal) jusqu'au 30 septembre 1900 en payant le loyer au plaignant dans ledit procès au taux de Deux cent huit dollars 33 1/3—100 sous ($208.33 1/3—100) par mois et dans les droits, titre et intérêt de ladite défenderesse dans et audit contrat du bail et extension ou continuation de cela, et en cas que ledit bail et extension ou continuation de cela ne serait pas vendu alors:

III—Tous les droits d'occupation desdits lieux No 912 rue Canal appartenant à ladite défenderesse sous ledit bail et ladite continuation ou extention de cela.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats des plaignants.

21 mar—21 22 26 31—avril 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente de Bâtisses et Améliorations de Valeur,

Connues comme les Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams, Septième District.

Et de 4-6mes d'intérêt sur le terrain de valeur sur lequel sont bâties les améliorations, ainsi que l'usufruit, etc.

Mme Mary Amélia Roussel, veuve de William Devlin vs Carter Wilson, No 59,806.

Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, Shérif Civil, No 60,134.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus et d'un jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, dans la deuxième affaire ci-dessus, lesdits actes à moi adressées par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Toutes les améliorations qui sont maintenant sur la propriété ci dessous décrite, aussi bien que les trois sixièmes de toute ladite propriété appartenant au défendeur Carter Wilson, dans son propre droit et son droit d'usufruit des trois-sixièmes restant, à la communauté de sa femme défunte, Mme Carter Wilson, aussi bien que et ensemble avec le sixième d'intérêt de Henry Wilson en Henry R. Wilson dans la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et servitudes y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103 borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Transème, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Mem: L'injonction prise par Ora J. Wilson et Charles S. Wilson dans ledit procès de Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, Shérif civil, No 60,134 dissoute par le Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans ayant été perpétuée par ledit jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, leurs intérêts respectifs dans ladite propriété ci-dessus décrite (exc usif de toute amélioration qui s'y trouve) ne doivent pas être offertes en vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 59,806.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans

Ernest Lee Sansum, avocat pour la veuve M. A. Devlin.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St-Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat.

16 mars—16 23 30—avril—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de propriété de valeur améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, étant l'ilet No 227. Une desdites portions de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Esplanade sur cent sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur en mesure américaine d'après un devis d'Edgar Pilié voyer daté du 20 décembre 1893 annexé à un acte d'achat par le dit Daniel Edward, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à G. Livosey et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à J. M. Zacharie étant la même propriété acquise par ledit D. Edwards par achat de la Vve F. Jouvet le tout acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 25 janvier 1894 enregistré C. O. B. 152 folio 152.

L'autre portion de terre mesurant en mesure américaine, huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond et cent sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur et est désignée par la lettre "B" sur un devis d'arpentage fait Edgar Pilié voyer, le 20 décembre 1893 et annexé à l'acte de vente par la Vve J. Koehl à C. J. Meyer passé pardevant Chas T. Soniat notaire, le 22 décembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

George Denègre vs George Heaton et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,478—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes à cela appartenant ou de quelque façon dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 62 borné par les avenues Hampson et St. Charles, les rues Dublin et Dante le dit lot est désigné par le No 12 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Dreyfous, notaire le 4me jour de février 1898 étant une vente de H. Hecker à T. L. Bayne ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante quatre pieds sept pouces le tout d'après le plan déposé en l'étude de Seelin Magner, ancien notaire, comme plan No 148.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de propriété améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux cert